



CABINET
DESNault
& ASSOCIÉS

ASSO CIU SANTE

21 BIS AVENUE THIERS
06001 NICE CEDEX 1

SIRET : 53208533900036
APE : 9499Z

BILAN AU 31.12.2025


Emmanuelle Sarlon



Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Attestation</i>	1
COMPTES ANNUELS	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
DETAILS DES COMPTES	7
<i>Détail de l'Actif</i>	8
<i>Détail du Passif</i>	10
<i>Détail du compte de résultat</i>	12
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	15
<i>Annexe au bilan</i>	16
<i>Règles et méthodes comptables</i>	19
<i>Immobilisations</i>	22
<i>Amortissements</i>	23
<i>Provisions</i>	24
<i>Créances et dettes</i>	25
<i>Variation des fonds propres</i>	26
<i>Subventions d'équipement</i>	27
<i>Charges à payer</i>	28
<i>Charges à payer (détail)</i>	29
<i>Charges constatées d'avance</i>	30
<i>Charges constatées d'avance (détail)</i>	31
<i>Produits à recevoir</i>	32
<i>Produits à recevoir (détail)</i>	33
<i>Produits constatés d'avance</i>	34
<i>Produits constatés d'avance (détail)</i>	35
ETATS FISCAUX	36
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	37
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	38
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	39
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	40
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	41
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	42
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	43
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	44
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	45
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	46

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'ASSO CIU SANTE relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 1 052 563 euros

Produits d'exploitation : 884 623 euros

Résultat net comptable : -13 891 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Aubagne
Le 16/05/2026

MICHEL MALHERBE
Expert-comptable

Etats financiers au 31/12/2025

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	95 446	95 446		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes	35 825		35 825	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	30 668	23 567	7 101	
	Autres immobilisations corporelles	211 067	209 304	1 763	2 765
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	4 593		4 593	4 593
	TOTAL (II)	377 598	328 316	49 282	7 358
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	167 209	6 512	160 697	164 511
COMPTES DE REGULARISATION	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	624 178		624 178	694 821
	Charges constatées d'avance	3 868		3 868	4 218
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	214 538		214 538	803 060
	TOTAL (III)	1 009 792	6 512	1 003 281	1 666 610
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	1 387 390	334 828	1 052 563	1 673 969

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Ecart de réévaluation Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau Excédent ou déficit de l'exercice Total des fonds propres (situation nette) Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées Total des autres fonds propres Total des fonds propres	31/12/2025	31/12/2024
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés sur subventions d'exploitation Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers (2) Instruments financiers à terme Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance Total des dettes (1)	3 063 101 471 118 141 406 426 284 502 913 603	2 340 160 091 106 423 502 376 746 903 1 518 134
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		1 052 563	1 673 969
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		910 540	1 515 794
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	17 630	20 600
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	89 903	79 636
	dont parrainages	1 100	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	739 437	693 178
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		18 564
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	37 654	19
	Total des produits d'exploitation	884 623	811 997
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	242 248	301 574
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 100	5 232
	Salaires	457 985	354 069
	Cotisations sociales	178 671	132 987
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 673	9 108
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	10	165
	Total des charges d'exploitation	903 687	803 134
RESULTAT D'EXPLOITATION		(19 063)	8 863

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(19 063)	8 863
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 172	127
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		5 172	127
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		2 044
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			2 044
RESULTAT FINANCIER		5 172	(1 916)
RESULTAT COURANT avant impôts		(13 891)	6 947
	Produits exceptionnels		3 146
	Charges exceptionnelles		2 305
RESULTAT EXCEPTIONNEL			841
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			1 079
TOTAL DES PRODUITS		889 795	815 270
TOTAL DES CHARGES		903 687	808 562
EXCEDENT ou DEFICIT		(13 891)	6 708
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2025

DETAILS DES COMPTES

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	49 281,80	4,68	7 358,15	0,44	41 923,65	569,76
Concessions brevets et droits similaires						
20500410 LOGICIELS SALLE ATTENTE S	655,23	0,06	655,23	0,04		
20500420 LOGICIELS SALLE ATTENTE D	78 881,68	7,49	78 881,68	4,71		
20500500 LOGICIEL REHAB LAB	15 000,00	1,43	15 000,00	0,90		
20501000 LOGICIELS	908,59	0,09	908,59	0,05		
28050041 AMORT LOG SALLE ATTENTE S	(655,23)	-0,06	(655,23)	-0,04		
28050042 AMORT LOG SALLE ATTENTE D	(78 881,68)	-7,49	(78 881,68)	-4,71		
28050050 AMORT LOG SUD LABS	(15 000,00)	-1,43	(15 000,00)	-0,90		
28050100 AMORT LOGICIELS	(908,59)	-0,09	(908,59)	-0,05		
Autres immobilisations incorporelles	35 824,67	3,40			35 824,67	
23210000 IMMO EN COURS SUPPORT FORMAT° IA	35 824,67	3,40			35 824,67	
Installations techniques, matériel et outillage	7 101,08	0,67			7 101,08	
21510100 MATERIEL ET OUTILLAGE SUB	4 540,00	0,43	4 540,00	0,27		
21510300 OBJETS CONNECTES ESPACE PEDAGO	12 645,94	1,20	12 645,94	0,76		
21510410 OBJETS CONNECTES SALLE ATT S	1 012,42	0,10	1 012,42	0,06		
21510420 MATERIEL SALLE ATTENTE D	1 715,00	0,16	1 715,00	0,10		
21510430 MATERIEL PROJET SHETOSCOPIES	10 204,83	0,97			10 204,83	
21510500 MATERIEL REHAB LAB 2020	550,00	0,05	550,00	0,03		
28151010 AMORT MAT ET OUTILLAGE NS	(4 540,00)	-0,43	(4 540,00)	-0,27		
28151030 AMORT OBJETS CONNECTES ESP PED	(12 645,94)	-1,20	(12 645,94)	-0,76		
28151041 AMORT OBJETS CON SALLE ATTENTE	(1 012,42)	-0,10	(1 012,42)	-0,06		
28151042 AMORT MAT SALLE ATTENTE D	(1 715,00)	-0,16	(1 715,00)	-0,10		
28151043 AMORT MATERIEL PROJET SHETOSC	(3 103,75)	-0,29			(3 103,75)	
28151050 AMORT MATERIEL SUD LAB	(550,00)	-0,05	(550,00)	-0,03		
Autres immobilisations corporelles	1 763,00	0,17	2 765,10	0,17	(1 002,10)	-36,24
21810300 INSTAL AMNGT ESPACE PEDAGO	51 681,75	4,91	51 681,75	3,09		
21810410 INSTAL AMNGT SALLE ATTENTE S	3 105,63	0,30	3 105,63	0,19		
21830300 MAT BUR & INFO ESPACE PEDAGO	121 967,31	11,59	121 967,31	7,29		
21830400 MAT INFORMATIQUE REHAB LAB	5 440,73	0,52	5 440,73	0,33		
21830410 MAT BUR & INFO SALLE ATTENTE S	5 632,76	0,54	5 632,76	0,34		
21830430 MAT BUR & INFO SALLE ATTENTE NS	200,91	0,02	200,91	0,01		
21830440 MAT BUR & INFO SUB TLE	3 006,28	0,29	3 006,28	0,18		
21840300 MOBILIER DE BUREAU ESPACE PEDA	10 437,25	0,99	10 437,25	0,62		
21840410 MOBILIER SALLE ATTENTE S	9 593,96	0,91	9 593,96	0,57		
28181030 INSTAL AMNGT ESPACE PEDAGO	(51 681,75)	-4,91	(51 681,75)	-3,09		
28181041 AMORT AMNGT SALLE ATTENTE S	(3 105,63)	-0,30	(3 105,63)	-0,19		
28183030 AMORT MAT BUR & INFO ESP PEDAG	(121 967,31)	-11,59	(121 967,31)	-7,29		
28183040 AMORT MAT BUR REHAB LAB	(5 440,73)	-0,52	(5 440,73)	-0,33		
28183041 AMORT BUR INFO SALLE ATTETE S	(5 632,76)	-0,54	(5 632,76)	-0,34		
28183043 AMORT BUR INFO SALLE ATTENTE N	(200,91)	-0,02	(200,91)	-0,01		
28183044 AMORT MATERIEL INFO TLE	(1 243,28)	-0,12	(241,18)	-0,01	(1 002,10)	-415,50
28184030 AMORT MOBILIER ESP PEDAGOGIQUE	(10 437,25)	-0,99	(10 437,25)	-0,62		
28184041 AMORT MOBILIER SALLE ATTENTE S	(9 593,96)	-0,91	(9 593,96)	-0,57		
Autres immobilisations financières	4 593,05	0,44	4 593,05	0,27		
27500000 DEPOTSET CAUTIONNEMENTS	4 593,05	0,44	4 593,05	0,27		
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 003 280,72	95,32	1 666 610,36	99,56	(663 329,64)	-39,80
Créances clients, usagers et comptes rattachés	160 697,01	15,27	164 510,60	9,83	(3 813,59)	-2,32
041D Collectif clients débiteurs	10 140,00	0,96	18 840,00	1,13	(8 700,00)	-46,18
041D 100000 CLIENTS			45 240,48	2,70	(45 240,48)	-100,00
041D 600 CLIENTSDOUTEUX	3 080,00	0,29	2 990,00	0,18	90,00	3,01
41600000 CLIENTSDOUTEUX	17 424,00	1,66	17 424,00	1,04		
41810000 USAGERS FACTURES A ETABLIR	136 564,76	12,97	83 961,20	5,02	52 603,56	62,65

Détail de l'Actif

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
49100000	PROV CREANCES DOUTEUSES	(6 511,75)	-0,62	(3 945,08)	-0,24	(2 566,67)	-65,06
Autres créances		624 178,41	59,30	694 821,46	41,51	(70 643,05)	-10,17
040D 100000	FOURNISSEURS	331,25	0,03	4 495,14	0,27	(4 163,89)	-92,63
40980000	FRS AVOIRS A RECEVOIR	2 474,40	0,24			2 474,40	
42100038	REMUNERATION SAMRANE	6,77				6,77	
42100042	REMUNERATION TARRIN	210,00	0,02			210,00	
44171040	SUB A REC INSERM	22 938,00	2,18	22 938,00	1,37		
44173020	SUBV A REC DEPARTEMENT 06 NT			15 000,00	0,90	(15 000,00)	-100,00
44173040	SUB A REC REGION PACA	27 000,00	2,57	50 000,00	2,99	(23 000,00)	-46,00
44173041	SUB A REC ARS PACA	10 800,00	1,03	10 800,00	0,65		
44173043	SUB A REC REGION PACA INV ST ETHO	16 452,00	1,56	16 452,00	0,98		
44174600	SUB A REC KEDGE	7 800,00	0,74	9 600,00	0,57	(1 800,00)	-18,75
44175000	SUB A REC CDC	10 000,00	0,95	24 000,00	1,43	(14 000,00)	-58,33
44177000	SUB A REC CDC TIERS LIEU	500 000,00	47,50	500 000,00	29,87		
44400000	ETAT IMPOTS A PAYER	810,00	0,08			810,00	
44562000	TVA DEDUCTIBLE SUR IMMO	81,67	0,01			81,67	
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	5 573,32	0,53	14 209,72	0,85	(8 636,40)	-60,78
44583000	REMBOURSEMENT DE TVA	10 574,00	1,00	15 392,00	0,92	(4 818,00)	-31,30
44586000	ETAT TVA SUR FNP	9 127,00	0,87	11 934,60	0,71	(2 807,60)	-23,52
Disponibilités		214 537,53	20,38	803 060,34	47,97	(588 522,81)	-73,29
51210300	SOCIETE GENERALE	9 222,48	0,88	702 917,16	41,99	(693 694,68)	-98,69
51210400	SOCIETE GENERALE LIVRET	205 315,05	19,51	100 143,18	5,98	105 171,87	105,02
Charges constatées d'avance		3 867,77	0,37	4 217,96	0,25	(350,19)	-8,30
48600000	CHARGES CONST ATEES D'AVANCE	3 867,77	0,37	4 217,96	0,25	(350,19)	-8,30
TOTAL DU BILAN ACTIF		1 052 562,52	100,00	1 673 968,51	100,00	(621 405,99)	-37,12

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I- Total des fonds associatifs	138 959,38	13,20	155 834,86	9,31	(16 875,48)	-10,83
Total des fonds propres	122 112,02	11,60	136 003,45	8,12	(13 891,43)	-10,21
Réserves	49 638,63	4,72	42 930,26	2,56	6 708,37	15,63
10680000 AUTRES RESERVES	49 638,63	4,72	42 930,26	2,56	6 708,37	15,63
Report à nouveau	86 364,82	8,21	86 364,82	5,16		
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	86 364,82	8,21	86 364,82	5,16		
Excédent ou déficit de l'exercice	(13 891,43)	-1,32	6 708,37	0,40	(20 599,80)	-307,08
Total des autres fonds associatifs	16 847,36	1,60	19 831,41	1,18	(2 984,05)	-15,05
Subventions d'investissement	16 847,36	1,60	19 831,41	1,18	(2 984,05)	-15,05
13150000 SUB INVEST REGION REHAB LAB			4 945,00	0,30	(4 945,00)	-100,00
13160000 SUB INVEST TIERS LIEUX	3 500,00	0,33	3 500,00	0,21		
13170000 SUB INVEST REGION PACA ST ETHOSCO	16 452,00	1,56	16 452,00	0,98		
13915000 SUB INVEST REGION REHAB LAB A RE			(4 945,00)	-0,30	4 945,00	100,00
13916000 SUB INVEST TIERS LIEUX A REP AU R	(621,64)	-0,06	(120,59)	-0,01	(501,05)	-415,50
13917000 SUB INVEST REGION A REP AU RESUL	(2 483,00)	-0,24			(2 483,00)	
TOTAL III- Total des Provisions						
TOTAL II- Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	913 603,14	86,80	1 518 133,65	90,69	(604 530,51)	-39,82
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 063,00	0,29	2 340,00	0,14	723,00	30,90
41910000 ACPTES ET AV RECUS	3 063,00	0,29	2 340,00	0,14	723,00	30,90
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 470,87	9,64	160 090,75	9,56	(58 619,88)	-36,62
040C Collectif fournisseurs créditeurs	15 714,79	1,49	34 019,69	2,03	(18 304,90)	-53,81
040C 100000 FOURNISSEURS	28 519,68	2,71	38 595,82	2,31	(10 076,14)	-26,11
40810000 FRS FACTURES NON PARVENUES	57 236,40	5,44	87 475,24	5,23	(30 238,84)	-34,57
Dettes fiscales et sociales	118 140,87	11,22	106 423,45	6,36	11 717,42	11,01
42100010 Remun. SKHIRI TAYCIR	15,98				15,98	
42820000 CONGES A PAYER	34 173,96	3,25	31 347,25	1,87	2 826,71	9,02
43100000 URSSAF	16 680,71	1,58	20 273,37	1,21	(3 592,66)	-17,72
43700000 AXA PREVOYANCE	1 760,19	0,17	1 574,50	0,09	185,69	11,79
43720000 MUTUELLE MALAKOFF	1 475,00	0,14	1 760,00	0,11	(285,00)	-16,19
43730000 RETRAITE MEDERIC MALAKOF	4 247,47	0,40	4 722,75	0,28	(475,28)	-10,06
43820000 CH SOC SUR CONGES A PAYER	16 595,60	1,58	14 745,75	0,88	1 849,85	12,54
43860300 AUTRES CH SOC A PAYER	232,62	0,02	171,99	0,01	60,63	35,25
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	2 732,00	0,26	2 361,00	0,14	371,00	15,71
44400000 ETAT IMPOTS A PAYER			726,00	0,04	(726,00)	-100,00
44571200 ETAT TVA COLLECTEE A 20%	4 551,55	0,43	13 501,64	0,81	(8 950,09)	-66,29
44587000 ETAT TVA SUR FAE	22 760,79	2,16	13 520,20	0,81	9 240,59	68,35
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	1 650,00	0,16	1 719,00	0,10	(69,00)	-4,01
44861000 TAXE SUR LES SALAIRES	11 265,00	1,07			11 265,00	
Autres dettes	406 426,30	38,61	502 376,00	30,01	(95 949,70)	-19,10
041C Collectif clients créditeurs	276,00	0,03			276,00	
041C 100000 CLIENTS			5 000,00	0,30	(5 000,00)	-100,00
41981000 CLIENTS AVOIR A ETABLIR			3 020,00	0,18	(3 020,00)	-100,00
46702000 CREDITEURS DIVERS	4 320,00	0,41	4 320,00	0,26		
46703000 REVERSION TLE	28 035,00	2,66	28 035,00	1,67		
46704000 REVERSION TLE ECHOIA	272 527,00	25,89	272 527,00	16,28		

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
46705000 REVERSION TLE IASAMU	101 268,30	9,62	189 474,00	11,32	(88 205,70)	-46,55
Produits constatés d'avance	284 502,10	27,03	746 903,45	44,62	(462 401,35)	-61,91
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			948,50	0,06	(948,50)	-100,00
48702000 PDT S CONSTATES D'AVANCE SUBV	284 502,10	27,03	745 954,95	44,56	(461 452,85)	-61,86
Total du passif	1 052 562,52	100,00	1 673 968,51	100,00	(621 405,99)	-37,12

Détail du compte de résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	884 623,37	100,00	811 997,20	100,00	72 626,17	8,94
Prestations de services	89 902,58	10,16	115 951,07	14,28	(26 048,49)	-22,47
70612000 PRESTATIONS SALON			1 510,00	0,19	(1 510,00)	-100,00
70620000 PRESTATIONS DE SERVICES A 20%	83 572,58	9,45	113 441,07	13,97	(29 868,49)	-26,33
70631000 FORMATION 20 %	1 100,00	0,12			1 100,00	
70680000 AUTRES PARTICIPATIONS	5 230,00	0,59	1 000,00	0,12	4 230,00	423,00
Production stockée			(36 314,60)	-4,47	36 314,60	100,00
71341010 VAR EN COURS ETUDES			(36 314,60)	-4,47	36 314,60	100,00
Production immobilisée	35 824,67	4,05			35 824,67	
72100000 PRODUCTION IMMOBILISEE	35 824,67	4,05			35 824,67	
Subventions d'exploitation	739 436,90	83,59	693 178,45	85,37	46 258,45	6,67
74171020 SUBVENTION CDC CNFS	14 000,00	1,58	20 000,00	2,46	(6 000,00)	-30,00
74171021 SUBVENTION CDC TLE	377 409,25	42,66	351 522,18	43,29	25 887,07	7,36
74171022 SUBVENTION CDC TLE ECHOIA	12 483,12	1,41	7 280,88	0,90	5 202,24	71,45
74171023 SUBVENTION CDC TLE IASAMU	3 056,97	0,35	6 969,03	0,86	(3 912,06)	-56,13
74171030 SUBVENTION ARS projet CTS 06	35 000,00	3,96	35 000,00	4,31		
74171040 SUBVENTION INSERM	16 000,00	1,81			16 000,00	
74173044 SUBVENTION REGION PACA	90 000,00	10,17	100 000,00	12,32	(10 000,00)	-10,00
74173045 SUBVENTION ARS PACA	150 000,00	16,96	115 464,00	14,22	34 536,00	29,91
74173046 SUBVENTION ARS PACA STETHOSCOPE	21 129,47	2,39	8 270,00	1,02	12 859,47	155,50
74173070 SUBVENTION ANCT			44 390,40	5,47	(44 390,40)	-100,00
74174600 SUBVENTION KEDGE	17 374,04	1,96	4 281,96	0,53	13 092,08	305,75
74716000 QP SUB INVEST TIERS LIEUX	501,05	0,06			501,05	
74717000 QP SUB INVEST REGION PACA	2 483,00	0,28			2 483,00	
Dons	375,00	0,04			375,00	
75820000 PRODUITS DIVERS 20%	375,00	0,04			375,00	
Cotisations	17 630,00	1,99	20 600,00	2,54	(2 970,00)	-14,42
75600000 COTISATIONS	17 450,00	1,97	20 600,00	2,54	(3 150,00)	-15,29
75609000 COTISATIONS EXO	180,00	0,02			180,00	
Autres produits de gestion courante	1 454,22	0,16	18,78		1 435,44	N/S
75800000 AUTRES PDTS DE GESTION COURANT	1 454,22	0,16	18,78		1 435,44	N/S
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges			18 563,50	2,29	(18 563,50)	-100,00
79105000 TRANSFERT DE CHARGES			18 563,50	2,29	(18 563,50)	-100,00
Total des charges d'exploitation	903 686,85	102,15	803 134,19	98,91	100 552,66	12,52
Autres achats et charges externes	242 248,02	27,38	301 573,60	37,14	(59 325,58)	-19,67
60410000 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS	11 369,99	1,29	35 250,76	4,34	(23 880,77)	-67,75
60630000 ENTRETIEN ET PETITS EQUIP	950,64	0,11	1 451,76	0,18	(501,12)	-34,52
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 853,04	0,21	637,59	0,08	1 215,45	190,63
61320130 LOCATION ST ARTWAY NICE	5 126,80	0,58	14 939,49	1,84	(9 812,69)	-65,68
61320131 LOCATION ST ARWAY MARSEILLE	14 191,73	1,60	2 612,46	0,32	11 579,27	443,23
61320132 LOCATION PARIS	19 200,00	2,17	19 200,00	2,36		
61320133 LOCATIONS BUREAU SOPHIA	6 457,91	0,73	1 052,90	0,13	5 405,01	513,35
61320140 LOCATIONS HOMEBOX	3 930,16	0,44	3 808,43	0,47	121,73	3,20
61320150 LOCATION SHUGARD	3 971,70	0,45	3 302,42	0,41	669,28	20,27
61350200 LOCATIONS VEHICULES	2 816,36	0,32	3 350,54	0,41	(534,18)	-15,94
61350300 LOCATION ZOH O ONE	6 317,06	0,71	4 333,94	0,53	1 983,12	45,76
61350500 LOCATION TEL MOBILES	1 466,75	0,17	1 302,40	0,16	164,35	12,62

Détail du compte de résultat

		01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
61350700	LOCATION OPENAI CHAT GPT	160,91	0,02			160,91	
61350800	LOCATIONS MOBILIERES DIVERSES			34,40		(34,40)	-100,00
61410133	CHARGES LOCATIVES SOFIA	5 800,29	0,66	989,58	0,12	4 810,71	486,14
61561503	FRAIS DE MAINTENANCE	37,46		1 591,42	0,20	(1 553,96)	-97,65
61610000	ASSURANCES	1 902,42	0,22	1 801,60	0,22	100,82	5,60
61850000	FRAIS DE PREPARATION SALON	41 507,00	4,69	50 404,18	6,21	(8 897,18)	-17,65
62260100	HONORAIRES COMPTABLES	14 390,00	1,63	12 800,00	1,58	1 590,00	12,42
62260120	HONORAIRES SOCIAL	4 684,00	0,53	4 240,00	0,52	444,00	10,47
62260200	HONORAIRES CAC	6 151,00	0,70	6 160,00	0,76	(9,00)	-0,15
62261010	HONORAIRES JURIDIQUES	31 050,00	3,51	25 130,00	3,09	5 920,00	23,56
62262000	HONORAIRES CONSULTANTS	20 418,00	2,31	46 190,43	5,69	(25 772,43)	-55,80
62262100	FRAIS DEPLACEMENT CONSULTANTS	233,36	0,03			233,36	
62270000	DEBOURS JURIDIQUES	150,00	0,02			150,00	
62310200	HEBERGEMENT NOM DE DOMAINE	81,73	0,01			81,73	
62331000	FRAIS INSCRIPTIONS SALONS	2 193,30	0,25	5 258,56	0,65	(3 065,26)	-58,29
62360000	COMMUNICATION	5 562,70	0,63	7 702,19	0,95	(2 139,49)	-27,78
62381200	COMMUNICATION ACCESSIBILITE			1 000,00	0,12	(1 000,00)	-100,00
62382000	FRAIS SUR NOM DE DOMAINE	255,99	0,03	300,49	0,04	(44,50)	-14,81
62383000	DONS	750,00	0,08			750,00	
62511000	FRAIS DE DEPLACTS REPAS HOTELS	13 143,12	1,49	19 126,20	2,36	(5 983,08)	-31,28
62512000	FRAIS DEPCT PEAGE PARKING	1 397,21	0,16	3 509,41	0,43	(2 112,20)	-60,19
62513000	FRAIS DE DEPLACEMENTS IK	1 674,04	0,19	3 997,13	0,49	(2 323,09)	-58,12
62514000	FRAIS DEPCT AVION TRAIN TRAM	8 251,57	0,93	13 252,16	1,63	(5 000,59)	-37,73
62515000	FRAIS DEPLACEMENTS CARBURANTS	970,89	0,11	1 325,63	0,16	(354,74)	-26,76
62517000	FRAIS DEPLACEMENT INTERVENANTS	225,00	0,03	2 175,00	0,27	(1 950,00)	-89,66
62570000	FRAIS DE RECEPTION	848,06	0,10	2 484,45	0,31	(1 636,39)	-65,87
62610000	FRAIS POSTAUX	645,30	0,07	85,18	0,01	560,12	657,57
62621000	TELEPHONE BUREAU STARTWAY			160,00	0,02	(160,00)	-100,00
62750000	FRAIS BANCAIRES	412,53	0,05	352,90	0,04	59,63	16,90
62810000	FRAIS DE COTISATIONS	1 700,00	0,19	40,00		1 660,00	N/S
62850000	FRAIS DE FORMATION			220,00	0,03	(220,00)	-100,00
Impôts, taxes, versements assimilés		18 100,09	2,05	5 231,71	0,64	12 868,38	245,97
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	11 265,00	1,27			11 265,00	
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	3 162,98	0,36	2 337,91	0,29	825,07	35,29
63330000	TAXE FORM CONTINUE & FONGECIF	3 122,11	0,35	2 274,80	0,28	847,31	37,25
63331000	ADESATT			69,00	0,01	(69,00)	-100,00
63511000	CET	550,00	0,06	550,00	0,07		
Salaires et traitements		476 325,16	53,84	354 068,72	43,60	122 256,44	34,53
64110000	SALAIRES BRUTS	446 794,36	50,51	325 256,72	40,06	121 537,64	37,37
64120000	PROV CONGES A PAYER	2 826,71	0,32	5 667,15	0,70	(2 840,44)	-50,12
64140000	PARTICIPATION TRANSPORT	963,87	0,11	1 038,95	0,13	(75,08)	-7,23
64140300	INDEMNITE RC	895,00	0,10			895,00	
64140700	INDEMNITE LICENCIEMENT	701,00	0,08			701,00	
64145000	INDEM DE STAGE NON SOUMISES	5 815,94	0,66	3 542,40	0,44	2 273,54	64,18
64146000	INDEMNITES PREVOYANCE	18 328,28	2,07	18 563,50	2,29	(235,22)	-1,27
Charges sociales		160 331,34	18,12	132 987,31	16,38	27 344,03	20,56
64510000	COT URSSAF	109 866,33	12,42	81 737,18	10,07	28 129,15	34,41
64520000	COT PREVOYANCE CADRE	6 446,24	0,73	4 711,64	0,58	1 734,60	36,82
64521000	COT MUTUELLE	7 353,00	0,83	6 107,00	0,75	1 246,00	20,40
64530000	COT RETRAITE MEDERIC MALAKOF	32 191,74	3,64	22 005,15	2,71	10 186,59	46,29
64540000	COT FRANCE TRAVAIL	19 841,85	2,24	14 711,85	1,81	5 130,00	34,87
64550000	CH SOC SUR CONGES A PAYER	1 849,85	0,21	2 877,49	0,35	(1 027,64)	-35,71
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	1 122,00	0,13	837,00	0,10	285,00	34,05
64914600	REMBOURSEMENT PREVOYANCE	(18 339,67)	-2,07			(18 339,67)	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		6 672,52	0,75	9 107,55	1,12	(2 435,03)	-26,74
68111000	DOT. AMORT IMMO INCORPO			3 069,00	0,38	(3 069,00)	-100,00
68112000	DOT AMORT IMMO CORPO	4 105,85	0,46	2 093,47	0,26	2 012,38	96,13

Détail du compte de résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
68174000 DOT PROV DEPRECIATION CREANCES	2 566,67	0,29	3 945,08	0,49	(1 378,41)	-34,94
Autres charges	9,72		165,30	0,02	(155,58)	-94,12
65440000 PERTES SUR CREANCES IRREC			150,00	0,02	(150,00)	-100,00
65800000 AUTRES CH DE GESTION COURANTE	9,72		15,30		(5,58)	-36,47
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(19 063,48)	-2,15	8 863,01	1,09	(27 926,49)	-315,09
RESULTAT FINANCIER	5 172,05	0,58	(1 916,31)	-0,24	7 088,36	369,90
Intérêts et produits financiers	5 172,05	0,58	127,31	0,02	5 044,74	N/S
76803000 INTERETS SUR LIVRET	5 172,05	0,58	127,31	0,02	5 044,74	N/S
Intérêts et charges financières			2 043,62	0,25	(2 043,62)	-100,00
66160000 INTERETS DEBITEURS			2 043,62	0,25	(2 043,62)	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(13 891,43)	-1,57	6 946,70	0,86	(20 838,13)	-299,97
Produits exceptionnels			3 145,87	0,39	(3 145,87)	-100,00
77180000 AUTRES PDT S EXCEPT			1 270,00	0,16	(1 270,00)	-100,00
77181200 AUTRES PDT S EXCP NON IMPOSABLE			597,00	0,07	(597,00)	-100,00
77750000 REPRISE SUBV INVEST AU RESULTAT			1 158,28	0,14	(1 158,28)	-100,00
77760000 REPRISE SUBV INVEST AU RESULTAT T			120,59	0,01	(120,59)	-100,00
Charges exceptionnelles			2 305,20	0,28	(2 305,20)	-100,00
67180000 AUTRES CH EXCEPT DE GESTION			2 305,20	0,28	(2 305,20)	-100,00
Résultat exceptionnel			840,67	0,10	(840,67)	-100,00
Impôts sur les sociétés			1 079,00	0,13	(1 079,00)	-100,00
69510000 IMPOTS SUR LES SOCIETES			1 079,00	0,13	(1 079,00)	-100,00
TOTAL DES PRODUITS	889 795,42	100,58	815 270,38	100,40	74 525,04	9,14
TOTAL DES CHARGES	903 686,85	102,15	808 562,01	99,58	95 124,84	11,76
Excédent ou déficit de l'exercice	(13 891,43)	-1,57	6 708,37	0,83	(20 599,80)	-307,08
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature						

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 052 563** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **889 795** euros
 - un total charges de **903 687** euros
 - dégage un résultat de **-13 891** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **l'ASSO CIU SANTE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Description de l'objet social de l'entité :

L'association a pour objet de mettre en place un centre d'innovation permettant de faire émerger des projets, produits et solutions en faveur de la santé, de l'autonomie et du bien-être en :

- Fédérant les acteurs de l'innovation en faveur de la santé au sein d'un écosystème ;
- Animant cet écosystème de manière à le faire connaître, se rencontrer, échanger et collaborer ;
- Accompagnant le développement de solutions innovantes pour la santé, en particulier par l'évaluation des solutions, la démonstration de leur pertinence ou de leur acceptabilité ;

Annexe au Bilan

- Prenant toute participation et tous intérêts dans toutes sociétés, entreprises et plus généralement toutes entités dont l'association sera un membre fondateur ;
- Et plus généralement en réalisant toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessous ou pouvant en favoriser la réalisation.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (CIUS) est une association créée à Nice le 13 décembre 2010 par l'Université Côte d'Azur, Le Centre Hospitalier Universitaire de Nice, et le pôle de compétitivité mondial Solutions Communicantes Sécurisées, afin de créer un espace réunissant les acteurs de l'innovation (offreurs de solutions), du soin (sanitaire et médico-social), de la recherche (évaluation, mesures d'impact, apport clinique), et les usagers (professionnels et citoyens), afin de co-construire et mettre en place ensemble des expérimentations d'innovations en faveur de la santé, de l'autonomie du bien vieillir et du bien-être.

Sa forme juridique d'association de personnes morales (loi 1901) lui permet de réunir un écosystème d'acteurs de la santé et de l'innovation : entreprises innovantes, établissements de santé ou médico-sociaux, académies et unités de recherche, et représentations d'usagers - associations de patients, fédérations professionnelles et collectivités territoriales, tous acteurs engagés pour proposer de nouvelles solutions et pour mettre en place des démarches collaboratives d'innovation, réunissant les meilleurs experts référents dans chaque domaine grâce au recours aux équipes de ses membres et partenaires.

Pour faciliter les dynamiques d'innovation et d'expérimentation, mission de l'association depuis sa création, cette dernière a développé un bureau d'études interne permettant de structurer les méthodologies et garantir la qualité des interventions.

Le CIUS développe ainsi l'hybridation, des méthodologies centrées usagers et une expertise basée sur des besoins étudiés en living-lab pour accompagner la transformation des organisations, et des services.

L'association compte un large réseau composé de plusieurs milliers de contacts, parmi lesquels des offreurs de solutions innovantes, des clusters, des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, et des associations d'usagers (aidants, patients, seniors etc). Plus d'une centaine de partenaires contribuent également à la réalisation des missions du CIUS en contribuant de diverses manières à ses projets, évaluations, tests, ateliers, événements etc.

La diversité de l'écosystème et des réseaux animés par le CIUS constituent un élément différenciant et lui apportent un ancrage terrain, une vision transversale des enjeux du secteur de la santé ainsi que des ressources pour contribuer à relever tous les défis collectifs. L'association a étendu progressivement son réseau et ses activités au plan national.

Site internet : <https://www.ciusante.org/>

Annexe au Bilan

Description des moyens mis en œuvre :

- Une équipe interne pluridisciplinaire de qualité.
- Un réseau régional de sites pilotes d'innovation regroupant des structures du secteur sanitaire et médico-sociales.
- Des experts et référents scientifiques, académiques externes mobilisables en fonction des projets menés par l'association.
- Facturation de contributions et/ou prestations et soutien depuis sa création par les acteurs publics au niveau local, régional et national.

Evénements post clôture

Les opérations militaires en Iran qui ont commencé le 28 février 2026 constituent un événement postérieur à la clôture. Cet événement n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2025 dans la mesure où il s'agit d'un événement lié à une situation nouvelle. A ce stade nous n'avons pas identifié d'exposition indirecte significative à cet événement.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 052 563** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **889 795** euros et un total **charges** de **903 687** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-13 891** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 complété par le règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, lui-même modifié par le règlement ANC 2020-08 du 04/12/20.

Le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers a également été appliqué.

Changement de méthode comptable

En application de l'article 831-3 du Plan Comptable Général en présence d'un changement de réglementation appliqué de manière prospective, et conformément aux dispositions du Règlement ANC 2022-06, la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Règles et Méthodes Comptables

Les impacts les plus significatifs sur le compte de résultat sont les suivants :

- ☐ La nouvelle définition du résultat exceptionnel avec l'affectation en Résultat d'Exploitation d'opérations relevant auparavant du Résultat Exceptionnel,
Les quotes parts de subventions d'investissements reprises au résultat, comptabilisés en 2024 en produits exceptionnels, le sont désormais, en produits d'exploitation, et cette année, pour un montant de 2 984 euros.
- ☐ La suppression de la technique du transfert de charges,
Les remboursements d'indemnité de prévoyance ont été comptabilisés cette année en diminution des frais de personnels pour un montant de 18 340 euros.
- ☐ Les modifications du plan de comptes ainsi que des modèles de présentation des états financiers.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Cette nouvelle règle de présentation n'a aucun impact sur le résultat ni sur les fonds propres à la clôture de l'exercice sous revue.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	95 446		35 825			131 270
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95 446		35 825			131 270
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 463		10 205			30 668
	Instal., agencement, aménagement divers	54 787					54 787
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	156 279					156 279
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	231 530		10 205			241 735
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETIRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 593					4 593
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 593					4 593
TOTAL		331 568		46 030			377 598

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			95 446			95 446
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			95 446			95 446
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			20 463	3 104		23 567
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			54 787			54 787
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			153 514	1 002		154 516
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				228 765	4 106		232 871
TOTAL				324 210	4 106		328 316

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 593		4 593
	Clients, usagers douteux ou litigieux	17 424	17 424	
	Autres créances clients, usagers	149 785	149 785	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	217	217	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	810	810	
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 356	25 356	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	594 990	594 990	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 806	2 806	
	Charges constatées d'avance	3 868	3 868	
TOTAL DES CREANCES		799 848	795 255	4 593
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	101 471	101 471		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	34 190	34 190		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 992	40 992		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 312	27 312		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 647	15 647		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	406 426	406 426		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	284 502	284 502		
TOTAL DES DETTES		910 540	910 540		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	42 930	6 708			49 639
Autres réserves					
Report à nouveau	86 365				86 365
Excédent ou déficit de l'exercice	6 708	(6 708)		13 891	(13 891)
Situation nette	136 003			13 891	122 112
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	19 831			2 984	16 847
Provisions réglementées					
TOTAL	155 835			16 875	138 959

Subventions d'équipement

* Subvention de la Caisse des Dépôts et consignations, octroyée en 2024 et inscrite dans les comptes pour un montant de 3 500 euros.

* Subvention du Conseil Régional Paca, octroyée en 2024 et inscrite dans les comptes pour un montant de 16 452 euros

Le produit de ces subventions est rapporté aux résultats de l'association au rythme des amortissements pratiqués sur les biens subventionnés et des charges éligibles.

Soit un montant de subvention rapporté au résultat de l'exercice 2025 de 2 984 euros.

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		121 154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57 236
<i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>57 236</i>	
Dettes fiscales et sociales		63 917
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>34 174</i>	
<i>CH SOC SUR CONGES A PAYER</i>	<i>16 596</i>	
<i>AUTRES CH SOC A PAYER</i>	<i>233</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 650</i>	
<i>TAXE SUR LES SALAIRES</i>	<i>11 265</i>	

Charges à payer (détail)

au 31/12/2025

Libellé	Montant
FNP OFFICEO DECEMBRE	547
FNP INSERM 2025	23 040
FNP CBD 2025	16 128
FNP FICOREC 2025	7 381
FNP ASKESYS	6 300
FNP INSERM 11 ET 12 2024	3 840
Dettes provisionnées sur C.P.	34 174
Charges sociales sur C.P.	16 596
PROV APPRO CFE 2024	550
PROV APPRO CFE 2023	550
PROV APPRO CFE 2025	550
CAP TS2025	11 265
CAP ATLAS 2025	233
Totalisation	121 154

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 868	3 868
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 868

Charges constatées d'avance (détail)

au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	1 035		
CCA - MITWIT MARSEILLE 0126	01/01/2026	31/01/2026	579		
CCA - MITWIT	01/01/2026	28/02/2026	55		
CCA - ZOHO	01/01/2026	01/09/2026	136		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	85		
CCA - ZOHO	01/01/2026	19/09/2026	146		
CCA - ZOHO	01/01/2026	01/09/2026	136		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	400		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	87		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	86		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	86		
CCA - ACA MULTIRISQUE	01/01/2026	30/04/2026	201		
CCA - SHURGARD	01/01/2026	27/01/2026	280		
CCA - SHURGARD	01/01/2026	27/01/2026	14		
CCA - MITWIT MARSEILLE 0226	01/01/2026	28/02/2026	540		
Totalisation			3 868		

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir		734 029
Autres créances clients		136 565
<i>USAGERS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>136 565</i>	
Autres créances		597 464
<i>FRS AVOIRS A RECEVOIR</i>	<i>2 474</i>	
<i>SUB A REC INSERM</i>	<i>22 938</i>	
<i>SUB A REC REGION PACA</i>	<i>27 000</i>	
<i>SUB A REC ARS PACA</i>	<i>10 800</i>	
<i>SUB A REC REGION PACA INV STETHO</i>	<i>16 452</i>	
<i>SUB A REC KEDGE</i>	<i>7 800</i>	
<i>SUB A REC CDC</i>	<i>10 000</i>	
<i>SUB A REC CDC TIERS LIEU</i>	<i>500 000</i>	

Produits à recevoir (détail)

au 31/12/2025

Libellé	Montant
AAR ASKESIS	2 400
AAR CBD 2 BS	74
FAE ALDEBARAN CARE 2025	180
FAE HIGH WIND COFI IASAMU 2025	4 268
FAE VIVA LAB CULTIMOOV 2025	3 000
FAE THALES CO-FI ECHOIA 2024	6 098
FAE HIGH WIND CO FI IASAMU 2024	8 363
FAE VIVA LAB CULTURMOOV 2024	3 000
FAE LA FERME LA COLLINE 2025	6 000
FAE THALES COFI ECHOIA 2025	9 919
FAE FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE BOURGOGNE	4 200
FAE TRAVEL ME	21 600
FAE HGHWIND 2025	30 000
FAE PARIS EN COMPAGNIE	12 000
FAE CNAV SEMINAIRE	1 200
FAE SENSECUBE ASSO	1 320
fae WANDERCRAFT	276
FAE LN CARE MAY	180
FAE VIVA LAB GRANNY GEEK	24 960
SUBVENTIONS A RECEVOIR	594 990
Totalisation	734 029

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		284 502	284 502
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			284 502

Produits constatés d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
PCA - SUBVENTION KEDGE			4 344		
PCA INSERM			6 938		
PCA RS			13 940		
PCA SUB CDC TLE IASMAU DONT REGUL 2024			500		
PCA SUB ECHOIA DONT REGUL 2024			6 523		
PCA SUB TLE DONT REGUL 2024			239 534		
PCA - SUBV A REC CDC 2026	01/01/2026	31/12/2026	10 000		
PCA - SUB ARC PACA			2 724		
Totalisation			284 502		

Etats financiers au 31/12/2025

ETATS FISCAUX



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Tintre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐												
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐								
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE																			
Désignation de la société						Adresse du siège social													
ASSO CIUSANTE																			
SIRET						53208533900036													
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement													
21 BIS AVENUE THIERS MITWIT PARTNERS BP 1239 06001 NICE CEDEX 1																			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES																			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)																			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :																			
B ACTIVITÉ																			
Activités exercées				Activités des organisations associatives				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐							
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%				Déficit		13 891							
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%																			
2. Plus-values																			
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)											
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%															
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations																			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		☐	
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐		Autres dispositifs		☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		☐		Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												☐							
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)																			
Base d'imposition				Chiffre d'affaires				Taux d'imposition											
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM) (cf. notice n°2065-SD)																			
Base d'imposition				Taux d'imposition															
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts																			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.																			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)																			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE																			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		ComptabiliteExpert			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : S						Nom et adresse du conseil :													
CABINET DESNAULT LA LUYSSANNE 18 AVENUE EMILE DIDIER 05000 GAP Tél : 04.92.51.28.09												Tél :							
Identité du déclarant :																			
Date : Lieu : NICE																			
Qualité et nom du signataire : PRESIDENTE																			
Signature : EMMANUELLE SARLON																			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :																			

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

ASSO CIU SANTE
31122025

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G		RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **ASSO CIU SANTE**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise		ASSO CIU SANTE		21 BIS AVENUE THIERS		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		MITWIT PARTNERS		06001 NICE CEDEX 1				
SIRET		5 3 2 0 8 5 3 3 9 0 0 0 3 6		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
				Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		31122025		
				Exercice N-1 clos le		31122024		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014	131 270	016	95 446	35 825		
	Immobilisations corporelles*	028	241 735	030	232 871	8 864	2 765	
	Immobilisations financières* (1)	040	4 593	042		4 593	4 593	
	Total I (5)	044	377 598	048	328 316	49 282	7 358	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	167 209	070	6 512	160 697	164 511	
		072	624 178	074		624 178	694 821	
	Charges constatées d'avance *	092	3 868	094		3 868	4 218	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	214 538	086		214 538	803 060	
	Total II	096	1 009 792	098	6 512	1 003 281	1 666 610	
	Total général (I + II)	110	1 387 390	112	334 828	1 052 563	1 673 969	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120						
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		49 639		42 930		
	Report à nouveau	134		86 365		86 365		
	Résultat de l'exercice	136		(13 891)		6 708		
	Subventions d'investissement	137		16 847		19 831		
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		138 959		155 835		
Provisions pour risques et charges		Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		3 063		2 340		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		101 471		160 091		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 27 312)	172		118 141		106 423		
	Comptes courants d'associés	173						
	Autres dettes	175		406 426		502 376		
	Produits constatés d'avance	174		284 502		746 903		
Total III		176		913 603		1 518 134		
Total général (I + II + III)				180		1 052 563	1 673 969	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	46 030
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: ASSO CIUSANTE		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122025		
				Exercice N-1 clos le 31122024		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	89 903	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	(36 315)	
	Production immobilisée *			224	35 825	
	Subventions d'exploitation reçues			226	739 437	
	Autres produits			230	19 459	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	884 623	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	242 248	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	550	244	18 100	
	Rémunérations du personnel *			250	457 985	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	178 671	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	4 106	
	Dotations aux dépréciations			256	2 567	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	10	
		260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	903 687
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(19 063)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	5 172	
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	2 305	
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	1 079	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(13 891)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		
				991		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
	dont divers*					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Déficits	Bénéfice col. 1			354	13 891	
	Déficit col. 2			356		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col. 1				372	13 891	
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : ASSO CIU SANTE										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	95 446	412	35 825	414		416	131 270												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	20 463	442	10 205	444		446	30 668												
	Installations générales agencements divers	450	54 787	452		454		456	54 787												
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	156 279	472		474		476	156 279												
Immobilisations financières		480	4 593	482		484		486	4 593												
TOTAL		490	331 568	492	46 030	494		496	377 598												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500	95 446	502		504		506	95 446												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	20 463	532	3 104	534		536	23 567												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	54 787	542		544		546	54 787												
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	153 514	562	1 002	564		566	154 516												
TOTAL		570	324 210	572	4 106	574		576	328 316												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSO CIUSANTE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 945	652	2 567	654		656	6 512
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3 945	682	2 567	684		686	6 512

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860 13 891
Total des déficits restant à reporter			870 13 891

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Montant de la TVA collectée			374 12 418
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 40 148
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692
Revenu brut social (si le montant est positif)			693

Désignation de l'entreprise : ASSO CIUSANTE		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
TOTAL 1	106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113		
Variation positive des stocks	111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1/0 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3/1/12/2025

N° SIRET 53208533900036

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSO CIU SANTE

ADRESSE (voie) 21 BIS AVENUE THIERS

MITWIT PARTNERS

CODE POSTAL 06001

VILLE NICE CEDEX 1

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
TOTALISATION	905	TOTALISATION	906

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 53208533900036

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSO CIU SANTE

ADRESSE (voie) 21 BIS AVENUE THIERS MITWIT PARTNERS

CODE POSTAL 06001 VILLE NICE CEDEX 1

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**Association Centre d'Innovation et d'Usages en Santé
« CIU SANTE »**

Startway Partners,
21 avenue Thiers
BP 1231
06001 Nice Cedex 1

SIREN: 532 085 339

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2025

Présenté à l'Assemblée Générale du 9 juin 2026

Ce rapport contient 33 pages

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****CIU SANTE**
Exercice clos le 31/12/2025

Aux membres,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CIU SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point dans l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille,

FICOREC AUDIT

Commissaire aux comptes

Représenté par

Matthieu CAPUONO

Associé

Signé par Matthieu Capuono

Le 3 juin 2026



doc_q4w
tx_k5n4WxX74YM4

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	95 446	95 446		
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes	35 825		35 825	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	30 668	23 567	7 101	
	Autres immobilisations corporelles	211 067	209 304	1 763	2 765
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	4 593		4 593	4 593
	TOTAL (II)	377 598	328 316	49 282	7 358
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	167 209	6 512	160 697	164 511
COMPTES DE REGULARISATION	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	624 178		624 178	694 821
	Charges constatées d'avance	3 868		3 868	4 218
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	214 538		214 538	803 060
	TOTAL (III)	1 009 792	6 512	1 003 281	1 666 610
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	1 387 390	334 828	1 052 563	1 673 969

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Ecart de réévaluation Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres Report à nouveau Excédent ou déficit de l'exercice Total des fonds propres (situation nette) Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées Total des autres fonds propres Total des fonds propres	31/12/2025	31/12/2024
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés sur subventions d'exploitation Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers (2) Instruments financiers à terme Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Produits constatés d'avance Total des dettes (1)	3 063 101 471 118 141 406 426 284 502 913 603	2 340 160 091 106 423 502 376 746 903 1 518 134
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		1 052 563	1 673 969
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		910 540	1 515 794
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	17 630	20 600
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	89 903	79 636
	dont parrainages	1 100	
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	739 437	693 178
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		18 564
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	37 654	19
	Total des produits d'exploitation	884 623	811 997
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	242 248	301 574
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	18 100	5 232
	Salaires	457 985	354 069
	Cotisations sociales	178 671	132 987
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 673	9 108
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	10	165
	Total des charges d'exploitation	903 687	803 134
RESULTAT D'EXPLOITATION		(19 063)	8 863

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(19 063)	8 863
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 172	127
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		5 172	127
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		2 044
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			2 044
RESULTAT FINANCIER		5 172	(1 916)
RESULTAT COURANT avant impôts		(13 891)	6 947
	Produits exceptionnels		3 146
	Charges exceptionnelles		2 305
RESULTAT EXCEPTIONNEL			841
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			1 079
TOTAL DES PRODUITS		889 795	815 270
TOTAL DES CHARGES		903 687	808 562
EXCEDENT ou DEFICIT		(13 891)	6 708
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 052 563** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **889 795** euros
 - un total charges de **903 687** euros
 - dégage un résultat de **-13 891** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **l'ASSO CIU SANTE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Description de l'objet social de l'entité :

L'association a pour objet de mettre en place un centre d'innovation permettant de faire émerger des projets, produits et solutions en faveur de la santé, de l'autonomie et du bien-être en :

- Fédérant les acteurs de l'innovation en faveur de la santé au sein d'un écosystème ;
- Animant cet écosystème de manière à le faire connaître, se rencontrer, échanger et collaborer ;
- Accompagnant le développement de solutions innovantes pour la santé, en particulier par l'évaluation des solutions, la démonstration de leur pertinence ou de leur acceptabilité ;

Annexe au Bilan

- Prenant toute participation et tous intérêts dans toutes sociétés, entreprises et plus généralement toutes entités dont l'association sera un membre fondateur ;
- Et plus généralement en réalisant toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessous ou pouvant en favoriser la réalisation.

Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (CIUS) est une association créée à Nice le 13 décembre 2010 par l'Université Côte d'Azur, Le Centre Hospitalier Universitaire de Nice, et le pôle de compétitivité mondial Solutions Communicantes Sécurisées, afin de créer un espace réunissant les acteurs de l'innovation (offreurs de solutions), du soin (sanitaire et médico-social), de la recherche (évaluation, mesures d'impact, apport clinique), et les usagers (professionnels et citoyens), afin de co-construire et mettre en place ensemble des expérimentations d'innovations en faveur de la santé, de l'autonomie du bien vieillir et du bien-être.

Sa forme juridique d'association de personnes morales (loi 1901) lui permet de réunir un écosystème d'acteurs de la santé et de l'innovation : entreprises innovantes, établissements de santé ou médico-sociaux, académies et unités de recherche, et représentations d'usagers - associations de patients, fédérations professionnelles et collectivités territoriales, tous acteurs engagés pour proposer de nouvelles solutions et pour mettre en place des démarches collaboratives d'innovation, réunissant les meilleurs experts référents dans chaque domaine grâce au recours aux équipes de ses membres et partenaires.

Pour faciliter les dynamiques d'innovation et d'expérimentation, mission de l'association depuis sa création, cette dernière a développé un bureau d'études interne permettant de structurer les méthodologies et garantir la qualité des interventions.

Le CIUS développe ainsi l'hybridation, des méthodologies centrées usagers et une expertise basée sur des besoins étudiés en living-lab pour accompagner la transformation des organisations, et des services.

L'association compte un large réseau composé de plusieurs milliers de contacts, parmi lesquels des offreurs de solutions innovantes, des clusters, des professionnels de santé, des établissements sanitaires et médico-sociaux, et des associations d'usagers (aidants, patients, seniors etc). Plus d'une centaine de partenaires contribuent également à la réalisation des missions du CIUS en contribuant de diverses manières à ses projets, évaluations, tests, ateliers, événements etc.

La diversité de l'écosystème et des réseaux animés par le CIUS constituent un élément différenciant et lui apportent un ancrage terrain, une vision transversale des enjeux du secteur de la santé ainsi que des ressources pour contribuer à relever tous les défis collectifs. L'association a étendu progressivement son réseau et ses activités au plan national.

Site internet : <https://www.ciusante.org/>

Annexe au Bilan

Description des moyens mis en œuvre :

- Une équipe interne pluridisciplinaire de qualité.
- Un réseau régional de sites pilotes d'innovation regroupant des structures du secteur sanitaire et médico-sociales.
- Des experts et référents scientifiques, académiques externes mobilisables en fonction des projets menés par l'association.
- Facturation de contributions et/ou prestations et soutien depuis sa création par les acteurs publics au niveau local, régional et national.

Evénements post clôture

Les opérations militaires en Iran qui ont commencé le 28 février 2026 constituent un événement postérieur à la clôture. Cet événement n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2025 dans la mesure où il s'agit d'un événement lié à une situation nouvelle. A ce stade nous n'avons pas identifié d'exposition indirecte significative à cet événement.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 052 563** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **889 795** euros et un total **charges** de **903 687** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-13 891** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 complété par le règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, lui-même modifié par le règlement ANC 2020-08 du 04/12/20.

Le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers a également été appliqué.

Changement de méthode comptable

En application de l'article 831-3 du Plan Comptable Général en présence d'un changement de réglementation appliqué de manière prospective, et conformément aux dispositions du Règlement ANC 2022-06, la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été modifiée par rapport à l'exercice précédent.

Règles et Méthodes Comptables

Les impacts les plus significatifs sur le compte de résultat sont les suivants :

- ☐ La nouvelle définition du résultat exceptionnel avec l'affectation en Résultat d'Exploitation d'opérations relevant auparavant du Résultat Exceptionnel,
Les quotes parts de subventions d'investissements reprises au résultat, comptabilisés en 2024 en produits exceptionnels, le sont désormais, en produits d'exploitation, et cette année, pour un montant de 2 984 euros.
- ☐ La suppression de la technique du transfert de charges,
Les remboursements d'indemnité de prévoyance ont été comptabilisés cette année en diminution des frais de personnels pour un montant de 18 340 euros.
- ☐ Les modifications du plan de comptes ainsi que des modèles de présentation des états financiers.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Cette nouvelle règle de présentation n'a aucun impact sur le résultat ni sur les fonds propres à la clôture de l'exercice sous revue.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	95 446		35 825			131 270
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	95 446		35 825			131 270
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	20 463		10 205			30 668
	Instal., agencement, aménagement divers	54 787					54 787
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	156 279					156 279
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	231 530		10 205			241 735
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 593					4 593
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 593					4 593
TOTAL		331 568		46 030			377 598

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			95 446			95 446
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			95 446			95 446
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			20 463	3 104		23 567
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			54 787			54 787
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			153 514	1 002		154 516
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				228 765	4 106		232 871
TOTAL				324 210	4 106		328 316

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises				
	Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 593		4 593
	Clients, usagers douteux ou litigieux	17 424	17 424	
	Autres créances clients, usagers	149 785	149 785	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	217	217	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	810	810	
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 356	25 356	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	594 990	594 990	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 806	2 806	
	Charges constatées d'avance	3 868	3 868	
	TOTAL DES CREANCES	799 848	795 255	4 593
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	101 471	101 471		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	34 190	34 190		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 992	40 992		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 312	27 312		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	15 647	15 647		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	406 426	406 426		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	284 502	284 502		
	TOTAL DES DETTES	910 540	910 540		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Règlement ANC 2022-06		Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise						
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	42 930	6 708				49 639
Autres réserves						
Report à nouveau	86 365					86 365
Excédent ou déficit de l'exercice	6 708	(6 708)			13 891	(13 891)
Situation nette	136 003				13 891	122 112
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	19 831				2 984	16 847
Provisions réglementées						
TOTAL	155 835				16 875	138 959

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01

Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	6 151	5 920	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	6 151	5 920	100,00	100,00				

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)							
--	--	--	--	--	--	--	--

(*) pour les missions prévues au II de l’article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l’article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise		1	
	Cadres et ingénieurs		9	
	Autres catégories		1	
	TOTAL		11	

--

Annexe libre

ENGAGEMENT FINANCIERS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

AUTRES INFORMATIONS

Subventions d'équipement

* Subvention de la Caisse des Dépôts et consignations, octroyée en 2024 et inscrite dans les comptes pour un montant de 3 500 euros.

* Subvention du Conseil Régional Paca, octroyée en 2024 et inscrite dans les comptes pour un montant de 16 452 euros

Le produit de ces subventions est rapporté aux résultats de l'association au rythme des amortissements pratiqués sur les biens subventionnés et des charges éligibles.

Soit un montant de subvention rapporté au résultat de l'exercice 2025 de 2 984 euros.

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, et avantages en nature alloués (art. 431-13 règlement ANC n° 2014-03)

Les fonctions de président ne sont pas rémunérées. Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Événements post clôture

Les opérations militaires en Iran qui ont commencé le 28 février 2026 constituent un événement postérieur à la clôture. Cet événement n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31 décembre 2025 dans la mesure où il s'agit d'un événement lié à une situation nouvelle. A ce stade nous n'avons pas identifié d'exposition indirecte significative à cet événement.

Charges à payer

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Charges à payer		121 154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		57 236
<i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>57 236</i>	
Dettes fiscales et sociales		63 917
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>34 174</i>	
<i>CH SOC SUR CONGES A PAYER</i>	<i>16 596</i>	
<i>AUTRES CH SOC A PAYER</i>	<i>233</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 650</i>	
<i>TAXE SUR LES SALAIRES</i>	<i>11 265</i>	

Charges à payer (détail) au 31/12/2025

Libellé	Montant
FNP OFFICEO DECEMBRE	547
FNP INSERM 2025	23 040
FNP CBD 2025	16 128
FNP FICOREC 2025	7 381
FNP ASKESYS	6 300
FNP INSERM 11 ET 12 2024	3 840
Dettes provisionnées sur C.P.	34 174
Charges sociales sur C.P.	16 596
PROV APPRO CFE 2024	550
PROV APPRO CFE 2023	550
PROV APPRO CFE 2025	550
CAP TS 2025	11 265
CAP ATLAS 2025	233
Totalisation	121 154

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 868	3 868
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 868

Charges constatées d'avance (détail)

au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	1 035		
CCA - MITWIT MARSEILLE 0126	01/01/2026	31/01/2026	579		
CCA - MITWIT	01/01/2026	28/02/2026	55		
CCA - ZOHO	01/01/2026	01/09/2026	136		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	85		
CCA - ZOHO	01/01/2026	19/09/2026	146		
CCA - ZOHO	01/01/2026	01/09/2026	136		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	400		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	87		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	86		
CCA - ZOHO	01/01/2026	09/04/2026	86		
CCA - ACA MULTIRISQUE	01/01/2026	30/04/2026	201		
CCA - SHURGARD	01/01/2026	27/01/2026	280		
CCA - SHURGARD	01/01/2026	27/01/2026	14		
CCA - MITWIT MARSEILLE 0226	01/01/2026	28/02/2026	540		
Totalisation			3 868		

Produits à recevoir

31/12/2025

Règlement ANC 2022-06

Total des Produits à recevoir		734 029
Autres créances clients		136 565
<i>USAGERS FACTURES A ETABLIR</i>	<i>136 565</i>	
Autres créances		597 464
<i>FRS AVOIRS A RECEVOIR</i>	<i>2 474</i>	
<i>SUB A REC INSERM</i>	<i>22 938</i>	
<i>SUB A REC REGION PACA</i>	<i>27 000</i>	
<i>SUB A REC ARS PACA</i>	<i>10 800</i>	
<i>SUB A REC REGION PACA INV STETHO</i>	<i>16 452</i>	
<i>SUB A REC KEDGE</i>	<i>7 800</i>	
<i>SUB A REC CDC</i>	<i>10 000</i>	
<i>SUB A REC CDC TIERS LIEU</i>	<i>500 000</i>	

Produits à recevoir (détail) au 31/12/2025

Libellé	Montant
AAR ASKESIS	2 400
AAR CBD 2 BS	74
FAE ALDEBARAN CARE 2025	180
FAE HIGH WIND COFI IASAMU 2025	4 268
FAE VIVA LAB CULTIMOOV 2025	3 000
FAE THALES CO-FI ECHOIA 2024	6 098
FAE HIGH WIND CO FI IASAMU 2024	8 363
FAE VIVA LAB CULTURMOOV 2024	3 000
FAE LA FERME LA COLLINE 2025	6 000
FAE THALES COFI ECHOIA 2025	9 919
FAE FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE BOURGOGNE	4 200
FAE TRAVEL ME	21 600
FAE HGHWIND 2025	30 000
FAE PARIS EN COMPAGNIE	12 000
FAE CNAV SEMINAIRE	1 200
FAE SENSECUBE ASSO	1 320
fae WANDERCRAFT	276
FAE LN CARE MAY	180
FAE VIVA LAB GRANNY GEEK	24 960
SUBVENTIONS A RECEVOIR	594 990
Totalisation	734 029

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		284 502	284 502
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			284 502

--

Produits constatés d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
PCA - SUBVENTION KEDGE			4 344		
PCA INSERM			6 938		
PCA RS			13 940		
PCA SUB CDC TLE IASMAU DONT REGUL 2024			500		
PCA SUB ECHOIA DONT REGUL 2024			6 523		
PCA SUB TLE DONT REGUL 2024			239 534		
PCA - SUBV A REC CDC 2026	01/01/2026	31/12/2026	10 000		
PCA - SUB ARC PACA			2 724		
Totalisation			284 502		

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

CIU SANTE

Exercice clos le 31/12/2025

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Association Centre d'Innovation et d'Usages en Santé
« CIU SANTE »**

Startway Partners,
21 AVENUE THIERS
BP 1231
06001 Nice Cedex 1
SIREN : 532 085 339

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/12/2025

Présenté à l'Assemblée Générale du 9 juin 2026

Ce rapport contient 2 pages

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSOCIATION CIU SANTE
Exercice clos le 31/12/2025**

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Marseille,

FICOREC AUDIT

Commissaire aux comptes

Représenté par

Matthieu CAPUONO

Associé

Signé par Matthieu Capuono
Le 3 juin 2026



doc_nQyb
tx_k5n4WxX74YM4